

Plan Filière Vin Occitanie



Ont contribué à ce document :

- CIVL : Miren de Lorgeril
- CIVR : Philippe Bourrier
- INTER OC : Jacques Gravegeal
- IVSO : Michel Carrère et Christophe Bou
- Coop de France Occitanie : Boris Calmette et Ludovic Roux
- Vignerons indépendants d'Occitanie : Guy Jaubert

LES PARTENAIRES

- Chambre d'Agriculture Régionale : Denis Carretier
- IRQUALIM : Jean-Louis Cazaubon
- FranceAgrimer : Jérôme Despey

Plan de la filière vin au national

Plan de la filière vin

Élaboré sous la responsabilité de J. Despey (FAM) et J.M. Barillère (CNIV)

- Un programme co-écrit par les différents acteurs à l'échelle nationale
- Axes principaux du rapport de filière:
 1. Responsabilité sociétale des entreprises;
 2. Création et partage de la valeur;
 3. Résilience des entreprises et de la filière
 4. Amélioration de la performance à l'export.



Plan de la filière vin en région

Réunion de concertation des organisations professionnelles d'Occitanie (07.12.17)

- Interprofessions : IVSO, Inter Oc, CIVL, CIVR
- Coop de France Occitanie
- Vignerons indépendants d'Occitanie

Rapporteur: Pierre Labruyère (FAM)

Présentation des 1ers travaux au sein des conseils de bassin viticole

- Sud-ouest: 24 mai 2018
- Languedoc-Roussillon: 4 juin 2018

Réunion de concertation des organisations professionnelles d'Occitanie (30/10/2018)

- Interprofessions : IVSO, Inter Oc, CIVL, CIVR
- Coop de France Occitanie
- Vignerons indépendants d'Occitanie



Préambule

- Les interprofessions viticoles (IP) françaises ont été mandatées pour rédiger et coordonner une déclinaison régionale du plan filière réalisé dans le cadre des états généraux de l'alimentation
- Ce document constitue le plan filière vin des vignobles d'Occitanie (les deux bassins : Languedoc-Roussillon et Sud-Ouest)
- A ce titre, et pour une plus grande efficacité, les IP de la région Occitanie ont souhaité associer les organisations professionnelles régionales représentatives et compétentes.
- Il s'appuie sur le plan filière vin national élaboré dans le cadre des états généraux de l'alimentation.
- Il reprend les grands axes et dispositions du plan national et le complète par des dispositions et mesures spécifiques aux vignobles d'Occitanie.
- Il vise à être le plan régional permettant une réelle intelligence territoriale.
Il prend en compte trois niveaux :
 - Niveau régional : actions et mesures transversales concernant toute la filière viticole régionale ;
 - Niveau bassin : actions et mesures spécifiques à chaque bassin viticole ;
 - Niveau interprofessionnel : actions et mesures mises en œuvre par chaque interprofession.

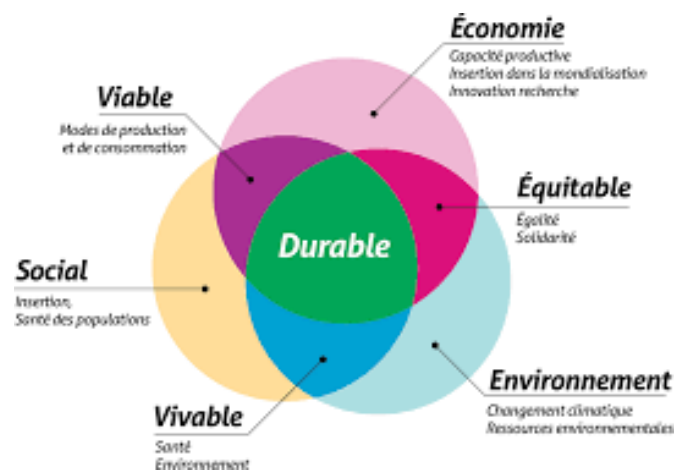


Nos objectifs

L'ensemble de la profession souhaite, par ce plan de filière régional vignobles d'Occitanie réunissant l'ensemble des acteurs du monde viticole, **favoriser la création de valeur et son partage** en répondant aux attentes des consommateurs et de la société par des pratiques respectueuses de l'environnement et ce en plaçant au cœur du projet une démarche d'entreprise responsable.



Le Contexte



Ceci est un rapport d'étapes.

Au-delà du fait que nous sommes le plus grand vignoble français, notre mixité unique AOP/IGP nous donne la plus forte capacité à impulser un modèle RSE spécifique tenant compte de la compétitivité de nos entreprises sur l'ensemble des axes de ce Plan de Filière.

De ce fait, face aux enjeux sociétaux, nous avons basé notre Plan de Filière Vin sur l'Innovation.

Nos moyens – La démarche RSE pour l'ensemble de la Filière

Economiques :

- Veille économique et prospective pour favoriser l'équilibre des marchés, notamment en structurant l'offre par une segmentation adaptée aux attentes des consommateurs
- Sécurisation des relations commerciales par la mise en place de contrats pluriannuels et la création d'indices viticoles
- Accompagnement de nos entreprises dans leur stratégie territoriale et leur développement commercial

Environnementaux :

- Initier et favoriser le changement des pratiques culturelles et de production en s'appuyant sur
 - la HVE
 - la filière BIO
- Développer la recherche et l'innovation pour apporter des solutions techniques durables, respectueuses et économiquement viables aux producteurs

Sociaux :

- Assurer le renouvellement des générations en facilitant l'accès au foncier tout en le préservant
- Créer des formations appropriées et des emplois pérennes, source de valeur et de dynamique au cœur des territoires tout en sécurisant les conditions de travail



S'engager en mettant en place des indicateurs de réalisation permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs :

	2018	2023	2028
ECONOMIQUES	3,6 milliards d'euros chiffre d'affaire filière vin	SIQO + 20%	SIQO + 40%
ENVIRONNEMENTAUX	270 000 Hectares Occitanie couverts HVE niveau 3 : 1 % des exploitations 28 741 hectares BIO : 10% (1300 producteurs LR)	HVE : 20% BIO : 15%	HVE : 40% BIO : 20%
SOCIAUX	11 500 emplois salariés en viticulture 13 000 exploitants viticoles	+5% stable	+10% Stable



Plan Filière Vin Occitanie

AXE 1 :
Volet Sociétal
et Environnemental


Axe 1: Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises

National

Responsabilité Sociétale

- Mieux intégrer les pratiques vitivinicoles dans les territoires
- Améliorer les conditions de travail en viticulture
- Consommation raisonnable

Responsabilité Environnementale

- Développer les nouvelles variétés durablement résistantes aux principales maladies et adaptées au changement climatique
 - Réduire l'usage des produits phytosanitaires
 - Favoriser les démarches environnementales (Bio, HVE, mesures agroenvironnementales dans les CC)
 - Plan national dépérissement du vignoble
 - Lancer des programmes d'innovation
- 

Axe 1 – Thème: Volet Sociétal et Environnemental

Régional

- Objectifs**
- Encourager, impulser et adapter les bonnes pratiques vitivinicoles dans les territoires en particulier les zones géographiques favorisant la biodiversité.
 - Accompagner les démarches Entreprises
 - Améliorer les conditions de travail en viticulture (sécurité, matériel...),
 - Développer les compétences professionnelles en lien avec les évolutions technologiques et la protection de l'environnement,
- Moyens**
- Convention MUSE (SupAgro, Université de Montpellier, INRA et Fédération Intersud de France) :
 - Mise en place d'un Déploiement par Ilot des Résultats de Recherche adaptés au terrain pour la Compétitivité de la Filière Viticole et son propre volet RSE
 - Solliciter l'assouplissement des règles pour le passage partiel des domaines en Bio afin de permettre des progressions par étape et amplifier le mouvement
 - Construire des aides spécifiques aux vignobles à forte pente et/ou difficilement mécanisables

Axe 1 – Thème: *Variétés résistantes*

Régional

Objectifs

- Favoriser le développement des variétés résistantes compatibles au marché.
- Faire valoir à l'international l'intérêt des cépages résistants
- Acquérir des références techniques fiables au niveau régional et par Bassin

Moyens

- Appuyer le déploiement des variétés résistantes par le Plan de Déploiement : Convention entre INRA-IFV et CIVL, IVSO et Inter Oc ainsi que par le Plan Collectif Régional (PCR 2018/2021) :
 - Gérer le déploiement des variétés Bouquet
 - Financer l'observation des parcelles innovantes chez le vigneron (OSCAR)
 - Assouplir les règles du CTPS pour l'introduction de nouveaux cépages résistants.
- Assouplir l'intégration de ces cépages dans les cahiers des charges (INAO)
- Favoriser la recherche des idéotypes des cépages autochtones
- Définir annuellement les besoins du Plan de Déploiement en Occitanie

Axe 1 – Thème: *Inventaire des ressources en biomasse viticole*

Régional

Objectifs

- Atlas de la biomasse viticole de la région Occitanie

Moyens


- Pilotage par Coop de France Occitanie, IFV et IVSO (Bassin Sud-Ouest)
- Financement ADEME et Europe
- Actions :
 - Recensement/cartographie des ressources de sarments, souches, marc de raisin, lies de vin et déchets de pépinières
 - Recensement/annuaire des installations de valorisation



Axe 1 – Thème :

Promotion et inventaire des démarches environnementales

Régional +
Bassin

- Objectifs**
- Recenser, suivre annuellement et valoriser l'évolution des démarches environnementales (Bio, HVE, RSE, Terra Vitis...)
 - Réflexion régionale sur les démarches environnementales à privilégier
 - Favoriser la formation des entreprises
- Moyens**
- Mise en place du suivi de l'Offre Green dans DECLAVITI (Fédération Intersud de France)
 - Service à la Filière Viticole : Agglomération de l'information et création d'outils pédagogiques de présentation et de vulgarisation : Fédération des Métiers et Réseau Chambres d'Agriculture
 - Communication positive et déploiement des outils pédagogiques par les interprofessions en direction des entreprises et des vignerons
 - Communication par les interprofessions en direction de la presse et du public sur les initiatives des entreprises en faveur du développement durable (Bio, HVE, Terra Vitis,...)
 - Mise en place de plan de formation : Fédération des Métiers et Chambres d'Agriculture
 - Recensement par la commission mixte CNIV-IFV (mutualisation des moyens)
- 

Axe 1 – Thème: *Limitation des intrants phytosanitaires*

Bassin

Objectifs


- Apporter aux vignerons toute l'information nécessaire pour aider la prise de décision des traitements
- Soutenir le déploiement des bonnes pratiques et outils/matériels innovants

Moyens

- Modélisation des maladies cryptogamiques
 - Outil d'adaptation de la dose / ha
 - Déploiement de la confusion sexuelle
 - Chiffrage du coût de l'abandon du glyphosate
 - Aide à l'investissement (Etat, Région)
 - Expérimentation sur l'évaluation des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires (biocontrôle, « zéro herbicide », robotisation, méthodes culturales, nutrition azotée ...)
- Chambres d'Agriculture / ODG /
Coop de France / Vignerons
Indépendants

Axe 1 – Thème: *Favoriser la formation des entreprises*

Interprofession

- Objectifs**
- Définir les priorités de formation des acteurs de terrain
 - Solliciter les acteurs idoines de la formation
 - Attirer les salariés de bon niveau pour pourvoir aux besoins de main d'œuvre à la vigne et à la cave
- Moyens**
- Création de partenariats (Chambres d'Agriculture, Coop de France, Vignerons Indépendants, IP...)
 - Favoriser la prise en charge par les fonds de formation
 - Mettre en place des formations pour accroître les compétences du personnel d'exploitation (tailles, vendanges...)
 - Déploiement du Programme MUSE à l'échelle régionale : apprendre à communiquer positivement sur les pratiques d'évolution environnementales du vignoble
 - Construire un partenariat avec les lycées agricoles
 - Construire un partenariat avec les lycées hôteliers régionaux Mention Sommellerie
- 

Axe 1 – Thème: *Accélérer le transfert de l'information*

Interprofession

Objectifs

- Participer et soutenir le transfert de l'information vers les vignerons et entreprises


Moyens

- Utilisation des canaux de diffusion des interprofessions et des Fédérations des Métiers pour appuyer les messages techniques :
 - Site web + Plateformes extranet
 - Conférences
 - AG
 - Journaux et newsletters



Axe 1 – Thème : *Valoriser les richesses ampélographiques*

Interprofession

- Objectifs**
- Recenser les cépages autochtones des territoires
 - Conserver et évaluer les potentialités des cépages oubliés
- Moyens**
- Appel aux experts ampélographiques d'Occitanie (IFV, Vinopoles, INRA, SupAgro, Chambres d'agriculture)
 - Soutien à la dématérialisation de la collection ampélographique du domaine de Vassal (programme Muse)
 - Accompagner les programmes de recherche du V'INNOPOLE Sud-ouest
 - Recherche pour améliorer le potentiel organoleptique et la résilience au changement climatique des cépages autochtones
 - Réalisation annuelle de vinifications des cépages oubliés
 - Diffusion auprès des producteurs
- 

Axe 1 – Thème: *Certification environnementale et évolution des cahiers des charges*

Interprofession (*)

Objectifs

- Certification environnementale
- Promouvoir la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) et l'Agriculture Biologique (AB), avec un objectif de 50 % des exploitations certifiées HVE ou AB à 2025.
- Développer l'intégration des Mesures Agroenvironnementales dans les cahiers des charges.

(*) CIVR



Plan Filière Vin Occitanie

AXE 2 :
Création et
partage de la valeur

Axe 2: Création et partage de la valeur

National

- **Nécessité de tenir compte des spécificités de la filière**
 - Place centrale des AOP/IGP
 - Une organisation en interprofessions régionales
- **Développer la contractualisation pluriannuelle**
 - Organisation d'un véritable débat collectif sur le prix au sein des interprofessions et les autoriser à définir une formule de prix et ses modalités d'évolution
 - Réviser la doctrine appliquée pour les délais de paiement dérogatoires dès que ceux-ci font l'objet d'un consensus des deux familles au sein de l'interprofession
- **Renforcement des observatoires économiques**
 - Disposer d'une connaissance fine des marchés (France et Export) par le renforcement des outils nationaux et régionaux de veille et de suivi
- **Améliorer les relations avec la grande distribution**

Axe 2 – Thème: *Défense et Promotion de l'Origine*

Régional

Objectifs

- Place centrale des AOP/IGP : Politique régionale en faveur des SIQO et de l'origine en particulier (AOP/IGP)
- Adapter le nouveau rôle de l'IRQUALIM par l'adhésion de la Filière Viticole
- Développer les synergies entre les IP sur la Fédération Régionale Intersud de France

Moyens

- Communication d'image coordonnée respectant les spécificités et la diversité des gammes
- Accompagner la montée en gamme des AOP et des IGP
- Poursuivre le travail de segmentation de l'offre régionale AOP/IGP et accompagner la différenciation de chaque catégorie de produits
- Initier un œnotourisme innovant allié à un partenariat régional avec les professionnels de la Restauration, du Tourisme et les SIQO Agro
- Programme régional d'aide et de promotion en faveur des SIQO et de l'origine (AOP/IGP)
- Protection des AOP et IGP en lien avec l'INAO et la DIRECCTE à l'international et en France (étiquetage, usurpation, etc.)

Axe 2 – Thème: *Gestion et suivi économique*

Bassin LR

Objectifs

- Renforcer les outils de suivi et de gestion économique
- Développer la connaissance du marché amont en temps réel

Moyens

- Bassin Languedoc-Roussillon :
 - Déclaviti: Plateforme InterSud de France de dématérialisation pour les opérateurs de Languedoc-Roussillon



Axe 2 – Thème: *Pilotage*

Interprofessions

Objectifs

- Pilotage affiné des productions de la filière viticole en fonction de la demande

Moyens

- **Toutes les interprofessions :**
 - Avis sur les demandes VCI et de dépassement des rendements par les ODG
 - Dispositifs de mises en réserves
- **CIVL et CIVR :**
 - Améliorer le lien entre production et négoce pour échanges et conduite du marché
 - Pour les AOP: Poursuite du GPS pour maintenir l'équilibre entre disponible à la vente et commercialisation
 - Pour les IGP : Pilotage affiné de la production en fonction des besoins du marché
- **Inter Oc :**
 - Baromètre « offre/demande » mensuel pour une gestion décisionnelle efficace
 - Besoin Individuel de Commercialisation (BIC) – le BIC pouvant être adossé à une mesure de campagne : A compter du millésime 2018 – 1^{ère} mise en marché de l'IGP Terres du Midi

Axe 2 – Thème: *Pilotage*

Interprofession (*)

Objectifs

- CIVR : Amélioration des conditions de dialogue de filière au CIVR

Moyens

- Augmentation de 50% des ressources de l'observatoire économique
- Renforcer les outils de veille, suivi et pilotage de la filière pour disposer d'une connaissance plus fine de l'évolution des marchés de commercialisation (?) (France/Export), ainsi que des coûts de production et de commercialisation par segment de marché/catégorie de produits AOP et IGP,
- Définir une vision prévisionnelle partagée entre les deux familles, sur les deux segments de produits, vins secs et Vins Doux Naturels (VDN).
- Réflexion sur les mises en réserve

Axe 2 – Thème: *Contractualisation*

Interprofession (*)

Objectifs

- Développer la contractualisation pluriannuelle (INTER OC – CIVL)
- Organisation d'un indice de variation mis à disposition pour des modalités d'évolution au sein du contrat pluriannuel interprofessionnel (INTER OC)

Moyens

- Dispositifs possibles (INTER OC)
 - Fixation des volumes par cépage (possibilité de révision $\pm 20\%$)
 - Négociation – fixation des prix – possibilité annuelle de révision. Création d'un indice viticole
 - Avenant annuel de révision éventuelle des volumes
 - Avenant annuel de révision du prix (IP)
 - Intégration pour prise en compte des démarches environnementales

Axe 2 – Thème: *Création de valeur par l'image*

Région/Bassin

Objectifs

- Développement de l'œnotourisme comme élément-clef de l'image des vins AOP/IGP
- Valorisation des paysages viticoles et en particulier des vignobles en terrasses

Moyens

- Construire une politique œnotouristique régionale commune prenant en compte les politiques mises en œuvres au sein des interprofessions et des bassins viticoles

- Création d'une maison des vignobles d'Occitanie pour présenter la diversité de la région (à l'image de la Cité du vin de Bordeaux)* *CIVL*



Axe 2 – Thème: *Paysages*

Interprofession

Objectifs

- Valorisation des paysages viticoles
- Développement de l'œnotourisme comme éléments clefs de l'image des vins AOP/IGP et donc de la création de valeur
- Préserver les vignobles héroïques (ex : Banyuls, Collioure...) (*)
- **Construire une cohérence avec les Collectivités Territoriales afin d'optimiser la visibilité des paysages viticoles et de la Politique Oenotouristique régionale**

Moyens

- Prise en compte des paysages viticoles dans les documents d'Urbanisme par les Collectivités pour éviter un mitage du vignoble dans les zones à forte pression foncière : Chambres d'Agriculture, INAO, ODG, SAFER, Interprofessions
- Privilégier le classement des vignobles héroïques pour les protéger (*)
- Valoriser les activités œnotouristiques « nature » en faveur du développement durable (randonnées découverte, VTT,...) à la découverte des paysages viticoles

Plan Filière Vin Occitanie

AXE 3 :

Résilience des entreprises
et de la filière

Axe 3: Résilience des entreprises et de la filière

National

- Capacité des entreprises et de la filière à résister aux aléas et à poursuivre / développer leur activité

- 3 grands types d'aléas:
 - Aléas climatiques et sanitaires : impact des incidents climatiques et sanitaires sur les rendements, impact du réchauffement climatique sur les pratiques qu'il convient d'adopter, etc.

 - Aléas administratifs et normatifs: surenchère de réglementations, de normes, de contraintes, etc., qui pèsent sur les entreprises françaises

 - Aléas de marché : traité essentiellement dans le groupe « export »



Axe 3 – Thème: *Elaborer les priorités de R&D*

Régional

Objectifs

- Orienter la recherche et expérimentation des acteurs régionaux
- Inciter la recherche fondamentale à répondre aux besoins de la Filière Viticole
- Accompagner financièrement les programmes

Moyens

- Convention Université de Montpellier/Intersud de France (MUSE)
- Réflexion au sein des commissions techniques des interprofessions
- Participation au COV Expé Occitanie (ensemble des acteurs)
- Sollicitation des financeurs



Axe 3 – Thème: Aléas climatiques – Volet assuranciel

Régional

Objectifs

- Garantir l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)
- Garantir l'approvisionnement et la régularité du marché

Moyens

- Pour garantir l'EBE :
 - Faire évoluer les dispositifs d'assurance aléas climatique : Développer le socle assuranciel en supprimant la « moyenne olympique » pour privilégier l'assurance sur le chiffre d'affaire
 - Mesures fiscales adaptées sur les stocks (lissage des stocks)
- Pour garantir l'approvisionnement du marché
 - Généralisation du VCI pour les AOP et IGP
 - Renforcer les mesures interprofessionnelles de régulation : Contractualisation Pluriannuelle, Réserves qualitatives et économiques

Axe 3 – Thème: Aléas climatiques - Irrigation

Bassin

Objectifs

- Lancer un Plan « irrigation »
 - Déployer le réseau d'irrigation (infrastructures)
 - Créer des réserves d'eau

Moyens

- Assouplir les verrous réglementaires qui empêchent le développement d'une irrigation maîtrisée en tenant compte des problèmes hydriques de la vigne
- Mise en place d'un inventaire et d'une cartographie Plan Régional des Réseaux d'Irrigation et Potentiel (DRAAF, Région, opérateurs régionaux : Agence de l'eau, BRL, Adour-Garonne...)
- Faciliter la mise en œuvre des projets locaux d'irrigation pour certaines zones (pompage, retenues collinaires, etc.)
- Communiquer sur les bonnes pratiques de l'irrigation auprès des vignerons et des collectivités locales

Axe 3 – Thème: *Aléas climatiques*

Interprofession (*)

Objectifs

- Adapter le matériel végétal

Moyens

- Matériel végétal : engager les recommandations d'implantations variétales en poursuivant l'étude du comportement de plusieurs cépages étrangers (grecs, portugais, espagnols) vis à vis notamment du stress hydrique, premier facteur limitant de la production en Roussillon

VINOPOLE Roussillon

(*) CIVR



Axe 3 – Thème : Aléas de marchés

Région

Objectifs

- Soutenir la Restructuration Régionale en lien avec la création de valeur ajoutée
- Développer la Contractualisation Pluriannuelle

Moyens

- Favoriser l'installation des jeunes vignerons, d'entrepreneurs et de financeurs à long terme pour permettre le développement innovant de la Filière en garantissant une valeur ajoutée à chaque segment de marché



Axe 3 – Thème : *Aléas administratifs et normatifs*

Régional

Objectifs

- Contribuer à l'utilisation de l'intégralité de l'enveloppe des Subventions Européennes allouée à la France
- Simplifier l'accès à l'emploi dans les exploitations et proposer des solutions pour renforcer la compétitivité de la Filière Viticole face à ses concurrents internationaux

Moyens

- Clarifier les procédures et simplifier les modalités de mise en œuvre à partir d'un calendrier annuel fixe (en particulier pour l'accès aux aides européennes à la restructuration et à la promotion).
- Mettre en place des dispositifs spécifiques pour la filière viticole : fiscal, réglementaire, social



Axe 3 – Thème: *Aléas géographiques*

Interprofession (*)

Objectifs

- Prise en compte des contraintes spécifiques aux vignobles à forte pente.

Moyens

- Faire valoir les spécificités techniques, environnementales et financières de ces configurations auprès des pouvoirs publics

Plan Filière Vin Occitanie

AXE 4 :

Amélioration de la
performance à l'export

Axe 4 – Amélioration de la performance à l'export

National

- Améliorer les facteurs de productivité de la production vin
 - Protection des indications géographiques
 - Investir dans la connaissance des marchés, en particulier les données de consommateurs
- Mieux accompagner les entreprises dans la durée sur le marché intérieur (UE) et à l'international
 - Parcours export permettant d'accompagner de manière individuelle les PME néo exportatrices
 - Rendre plus opérationnelles les mesures du programme national d'aides



Axe 4 – Thème: *Compétitivité*

Régional

Objectifs

- Améliorer les facteurs de compétitivité du vignoble à la mise en marché
- Protection et valorisation des produits à indication géographique


Moyens

- Investir dans la connaissance des marchés, notamment au niveau des données consommateurs
- Optimiser par la recherche des modèles de compétitivité adaptés à l'ensemble des modèles économiques des vins sous signes de qualité (*)
- Formation professionnelle pour le marketing et la commercialisation (Toulouse, Montpellier...)
- Faciliter l'arrivée de capitaux pour investir dans le vignoble (installation de jeunes) et le développement des entreprises

(*) INTER OC / Intersud de France


Axe 4 – Thème: *Conquête des marchés*

Régional

- Objectifs**
- Accompagnement pérenne des entreprises sur le marché intérieur (UE) et à l'export
- Moyens**
- Mesures du Plan national d'aide à rendre plus opérationnelles
 - Dispositif régional d'accompagnement des entreprises (Conseil Régional et Ad Occ).
 - **Programme régional en phase avec les objectifs interprofessionnels (convention IP / Région) et mesures OCM France AgriMer**
 - Renforcer l'accompagnement des entreprises exportatrices par l'organisation d'actions spécifiques (formations, salons, B2B...) (Interprofession et Agence Ad Occ)
 - Mise à disposition d'informations sur l'environnement réglementaire et de marché (Interprofession et Agence Ad Occ)
 - Adaptation de nos gammes aux tendances de consommateurs (complémentarité d'un plan d'actions permettant à chaque segment d'être en phase avec ses messages, ses circuits de distribution et ses consommateurs tout en revendiquant l'Origine du Vignoble Occitanie)
- 

Axe 4 – Thème : *Synergies*

Régional

- Objectifs**
- Favoriser de réelles synergies entre les différents acteurs: IP / Région
 - Favoriser la co-construction régionale pour la conquête des marchés
 - Valoriser la richesse et la diversité de l'offre régionale (Vins effervescents, vins tranquilles, vins doux naturel) et Consolider ensemble le développement des actions communes sur les marchés Grand Export (en particulier les Etats-Unis)
- Moyens**
- Application de la convention entre les interprofessions et Sud de France Développement (Nouvellement Ad occ)
 - Construire des synergies avec l'ensemble des interprofessions d'Occitanie pour la valorisation de notre mixité AOP/IGP
 - **Construire un plan collectif d'actions au sein duquel chaque acteur (les interprofessions et Ad'Occ) travaille en complémentarité, à partir du suivi économique interprofessionnel**
- 

Axe 4 - Thème: *InterOc*

Interprofession

Objectifs

- Développement de la notoriété dans les pays cibles (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, USA, Japon, Chine, « Canada » et Scandinavie à partir de 2019)
- Accompagner le développement des entreprises à l'export **via le Club des Marques** dans un objectif gagnant/gagnant (marque collective Pays d'Oc IGP portée par les marques d'entreprises.)

Moyens

- Développer la contractualisation pluriannuelle pour consolider la visibilité du Club des Marques et la qualité du label pour chaque réseau de distribution.
- Mise en place d'actions ciblées et complémentaires professionnelles et consommateurs.
- Présence d'un réseau d'ambassadeurs prescripteurs sur chaque pays cible.



Axe 4 – Thème: CIVL

Interprofession

Objectifs ■ Organiser la croissance du marché des rosés en France et à l'international

Moyens

- Développer la production de rosés et mettre en place un pilotage de la récolte en fonction des besoins du marché
- Adapter les qualités de rosé produites à la demande du consommateur
- Positionner le Languedoc comme leader des rosés premium par une communication ciblée
- Mettre en œuvre un plan de communication autour des rosés en Amérique du Nord et en Europe (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Allemagne)



Axe 4 – Thème: *CIVL*

Interprofession

Objectifs

- Se développer sur les marchés en forte croissance
- Rendre plus lisible la segmentation et la différenciation des AOP sur les marchés export

Moyens

- Renforcer les actions de communication sur les USA et le Canada anglophone pour faire émerger une demande consommateur Languedoc.
- Renforcer les actions de communication sur la Chine et le Japon pour construire une image d'excellence pérenne pour les AOP du Languedoc.



Axe 4 – Thème: CIVR

Interprofession

Objectifs

- Plan de marché VDN

Moyens

- Définir et engager des stratégies de marché et de promotion France et export spécifiques à chaque segment de VDN (muscats, oxydatifs, grenats, vieux millésimes...)
- Promouvoir une stratégie alternative répondant à la demande du consommateur : Riv'Tonic, stratégie « craft » pour les rancios, muscat pétillant, muscat sec, bases de cocktails...
- Traduire ces stratégies par une gestion de filière locale au niveau interprofessionnel



Axe 4 – Thème: CIVR

Interprofession

Objectifs

- Valoriser l'exception spécifique des Vins Roussillon sur des marchés clés pour renforcer l'image notamment auprès des prescripteurs.

Moyens

- Augmenter les investissements à l'export
- Aménager le déploiement des ressources export en fonction du retour de l'étude en cours (résultats fin 2018, marchés prioritaires actuels : EUA, Canada, Chine, Corée, Allemagne)
- Maintenir le plan transfrontalier grenache-garnacha en Amérique du Nord et le mettre en œuvre en Asie (2019-2021)



Axe 4 – Thème: CIVR

Interprofession

Objectifs ■ Plan stratégique « Rosselló valoració 2020-2030 »

Moyens

- Engagement d'une **élaboration de la stratégie opérationnelle** de filière en 2019, axée sur la création de valeur : définition des conditions de création de valeur, de la production à la mise en marché ; valorisation des atouts de la gamme et repositionnement des segments de l'offre
- Mise en œuvre d'un **plan de création de valeur** (chiffré) assurant une forte cohérence de la perception d'excellence et de la typicité d'une gamme de vins du Roussillon riche de sa diversité, de son adéquation à la demande aval et de sa qualité constante.



CONCLUSION

Ce document est un rapport d'étapes qui permet aux vignobles de la Région Occitanie de revendiquer leurs spécificités tout en s'inscrivant dans le débat des Etats Généraux de l'Alimentation.

Il conforte l'Axe de Prospective validé en 2013 sur la Filière Plurielle du Bassin Languedoc-Roussillon.

La collaboration des interprofessions et des Fédérations de Métiers ouvre de solides perspectives d'avenir à notre grand vignoble grâce à des objectifs qui ont été fixés ensemble et autour desquels chacun sera acteur.

Les indicateurs de performance indispensables à la mise en place du Plan de Filière devront être partagés et communiqués au Conseil de Bassin ainsi qu'à l'ensemble de la Filière Viticole Régionale tout au long de son déploiement.

Le besoin de répondre aux enjeux sociétaux est fondamental et doit être assumé par l'ensemble des acteurs aussi bien amont qu'aval. La mixité de notre vignoble nous oblige à être innovants dans l'objectif de garantir la compétitivité de ces mêmes acteurs.

